Image not found or type unknown

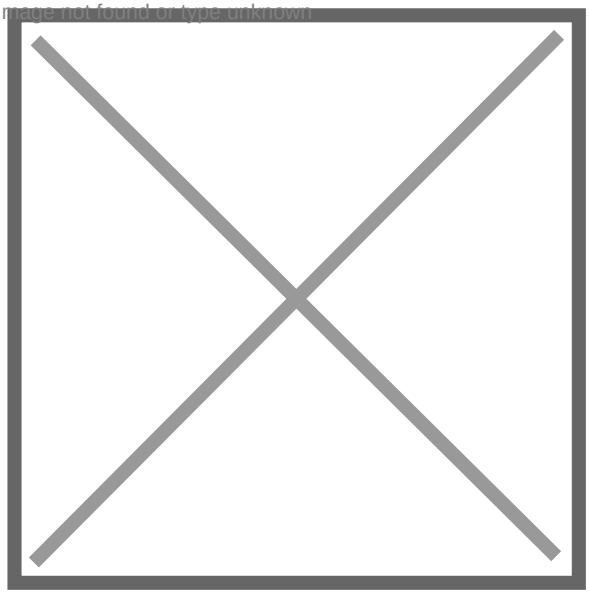

Information sur la régularisation de ma retraite

Par **Jusufi**, le **27/12/2009** à **15:43**

Bonjour,Madame,Monsieur.rnrnJe suis un personne en qualité retraité français,Le 01.09.2005 j'ai obtenue une retraite de la CRAM de Normandie. mis comme avoir peu cotisés de sécurités Sociale,ma retraite est payée à un seul versement forfaitaire unique.ce que à 65 ans j?ai perdu le droit de la majoration de ma retraite.rnrnTout ce qu'est advenu c'est à cause que La Caisse de la Cram ne m'a prévenue sur la Loi qui supprime mon droit d'obtenir une majoration de ma retraite,par suite de ma faible retraite.rnrnJe demande de votre part de m'informer au sujet de ma demande,est-il possible que la Notification de ma retraite soit révisée?rnrnDans l'attente de votre instruction,je vous prie,d'agréer,Madame,Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.rnrn Bien respectuesementrnrnNr.de SS: rnrnxxxxxxxxxxx rnrnSelim J.

Par **jeetendra**, le **27/12/2009** à **16:22**

[fluo]UDAF du Doubs[/fluo]rn12, rue de la Famille rn25041 BESANÇON Cedex rnTél. : 03 81 80 21 74 rnrn[fluo]Délégué du Médiateur de la République[/fluo]rnPréfecturern8 bis rue Charles Nordierrn25035 BESANCON CEDEX rnTéléphone : rn03 81 25 11 71rnrnBonjour, prenez contact avec l'Association UDAF à Besançon pour qu'ils vous aide à rédiger un courrier recommandé avec accusé de réception à adresser au Délégué du Médiateur de la République (Préfecture du Doubs) afin qu'il ou elle se penche sur votre dossier de retraite et fasse bouger les choses dans le bon sens, bonne fete de fin d'année à vous.

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés